Référence :	**2026-TX-014**
Objet de la consultation :	Travaux de démolition et de désamiantage de l'atelier relais des Landelles d'une surface de 1 000 m²
Date et heure limite de remise des plis :	30/11/2026 12:00

Question posée le 16/11/2026

Les isolants en sous face de la couverture amiantés, à savoir de la laine minérale déroulée et des panneaux de shedizols, sont-ils à déposer et à traiter comme des matériaux potentiellement pollués aux fibres d'amiante ?

Réponse :

Oui, la laine minérale déroulée et les panneaux de shedizols sont à déposer et à traiter comme des matériaux potentiellement pollués aux fibres d'amiante.